



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Ouen, le 4 décembre 2024

La FNA s'insurge contre les déclarations dénigrantes à l'encontre des entreprises de carrosserie et de vitrage automobile

La FNA dénonce fermement les articles à charge récemment publiés à l'encontre des carrossiers. Une profession ne peut être mise à mal en raison de pratiques abusives ciblées. Elle met également en garde sur l'appropriation par les sociétés d'assurance d'un pouvoir de police économique qui relève de la compétence des autorités.

Le marché du vitrage : laboratoire de la remise en cause du libre choix du réparateur

Plusieurs articles sont parus jetant l'opprobre sur les professionnels de l'automobile réalisant des prestations de remplacement et/ou de réparation de vitrage. En cause la pratique de remise de cadeau à la fin de la réparation notamment, et des cas de fraudes supposées à l'assurance. La généralisation des propos a choqué les professionnels. Si des fraudes existent, il revient aux autorités de les sanctionner, si des remises de cadeau dérangent, le code de la consommation l'encadre mais ne l'interdit pas. Les professionnels le pratiquant prennent sur leur marge et si des abus existent, ce n'est certainement pas toute la profession.

Pour Marie Françoise BERRODIER, Présidente de la branche carrosserie de la FNA :



« Ce sujet est en réalité une habile manière de faire accepter des pratiques assurantielles qui ne sont plus tolérables si rien n'est fait. A la déclaration d'un bris de glace, les carrossiers principalement non agréés, se voient opposer une procédure nationale bien rodée partagée par plusieurs compagnies d'assurance qui consiste à imposer un taux horaire unique et uniforme sur l'ensemble du territoire quel que soit le véhicule pris en charge. Si l'usager a l'audace de choisir son réparateur, comme lui garantit la loi, un courrier le fait culpabiliser avec de faux arguments parfois malhonnêtes ».

La FNA constate également sur le terrain, le refus systématique des expertises terrain par l'assurance, rendant difficile, voire impossible, la tenue d'un contradictoire avec un expert. In fine, c'est le consommateur qui trinque en se voyant indemnisé sur la base de remboursements plafonnés fixés arbitrairement, s'il ne va pas dans le réseau agréé.

La FNA réaffirme son engagement en faveur d'une intersyndicale forte pour contrer ces pratiques. S'agissant en outre des réseaux de réparateurs agréés, il ne faut pas oublier que ces derniers consentent des remises très importantes sur leurs prestations, y compris sur les pièces, sans aucun engagement de volume de l'assureur. Le seul gagnant, c'est en réalité l'assureur.

Les carrossiers : des entreprises de plus en plus sous tension

Plus généralement, la FNA s'engage aux côtés des carrossiers contre les campagnes récentes de plusieurs acteurs remettant en cause la loyauté et l'intégrité du métier, pas seulement sur le marché du bris de glace.

Avec près de 18 000 ateliers en France, et malgré les nombreux postes à pourvoir, l'ensemble de la profession traite avec un professionnalisme remarquable des millions de sinistres par an (3,4 millions d'opérations en 2022 selon le GIPA), en collaboration avec les experts automobiles.

Ces entreprises de proximité, pour la très grande majorité d'entre elles, doivent pourtant faire face à de nombreux défis comme l'électrification des véhicules, la réparation et le recalibrage des systèmes d'aides à la conduite, ... Elles assument des investissements de plus en plus lourds et ce, dans un contexte de forte pression économique, notamment de la part des compagnies d'assurance. La profession a parfois le sentiment qu'il faudrait réparer un véhicule de dernière génération au même prix qu'il y a 20 ans, alors que le marché enregistre des hausses de prix exponentielles, notamment le prix des pièces dont la SRA se fait l'écho au fil de ses publications ces dernières années.

La FNA espère que la signature récente de la charte entre les organisations professionnelles représentatives des carrossiers et des experts rétablira un dialogue plus objectif entre deux mondes qui ne se comprenaient plus.

La FNA organise sur le terrain des réunions sur la défense de la profession et encourage tous les carrossiers à se mobiliser au sein d'une organisation professionnelle.

À propos de la FNA

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs Artisans de l'automobile depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, un secteur qui compte plus de 170 000 entreprises et 421 000 salariés.